

Note : ce qui suit est la traduction d'un courrier en Anglais reçu par le Secrétariat. Pour plus de détails, se reporter à l'original.



MINISTER
AGRICULTURE, FORESTRY AND FISHERIES
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

Private Bag X250, Pretoria 0001. Tel: 012 319 7319. Fax: 012 321 8558
Private Bag X9087, Cape Town 8000. Tel: 021 467 4502. Fax: 021 465 6550

M. Rondolph Payet
Secrétaire exécutif
Commission des thons de l'océan Indien
Le Chantier Mall
PO BOX 1011
Victoria
SEYCHELLES

Cher Secrétaire exécutif et parties membres de la CTOI

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DU STATUT DE PARTIE COOPÉRANTE NON
CONTRACTANTE DE LA CTOI POUR 2014**

L'Afrique du Sud, par la présente, souhaite demander le renouvellement de son statut de partie coopérante non contractante de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) pour 2014.

L'Afrique du Sud assure la Commission que tous les efforts possibles sont déployés pour que notre pays devienne membre à part entière de la CTOI. L'Afrique du Sud reste engagée en faveur de la gestion, de la recherche, de l'application et de la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la CTOI qui la concernent dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement,

(MS) T. JOEMAT-PETTERSSON, MP

MINISTER

DATE:

20/5/2014.